

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 024/2025

N° ordre à l'intérieur de la séance : 01-04

Nombre de conseillers :

- en exercice19
- présents13
- votants18
- suffrages exprimés18
- majorité10
- pour18
- contre0
- abstentions0

Date de convocation :
02/07/2025

SÉANCE PUBLIQUE DU : 9 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, Le neuf juillet, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune d'ORLIENAS (Rhône), régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil de la Mairie d'Orliénas, sous la présidence de Monsieur Olivier BIAGGI, Maire.

Étaient présents : Olivier BIAGGI, Guillaume FREMIOT, Jean-Michel ARPI, Nathalie CHARTOIRE, Vincent LECOCQ, Brigitte BERT, Catherine KLADO, Catherine DAVOINE, Cédric BOURGUIGNON, Florence AUDON, Anne-Sophie LORIDAN, Thierry BADEL, Laetitia YU-KOHLER,

Absents : Marilyne SEON, Alain ZUCCA, François GUIZE, Cyrille DECOURT, Lucie CHARMION, Inês CUNHA.

Pouvoir : Marilyne SEON donne pouvoir à Olivier BIAGGI, Alain ZUCCA donne pouvoir à Catherine KLADO, François GUIZE donne pouvoir à Guillaume FREMIOT, Cyrille DECOURT donne pouvoir à Thierry BADEL, Inês CUNHA donne pouvoir à Jean-Michel ARPI.

Secrétaire de séance : Catherine DAVOINE.

OBJET : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LOCAUX COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX ANNEXES : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°034/2023 du 20 septembre 2023 portant attribution et signature des marchés de travaux du projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°041/2024 du 4 décembre 2024 autorisant la signature d'avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°017/2025 du 26 mars 2025 autorisant la signature d'avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°021/2025 du 14 mai 2025 autorisant la signature d'avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes ;

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de tenir compte de nouvelles sujétions techniques imprévues apparues en cours des travaux et notamment de la nécessité de réaliser dans certains cas des travaux complémentaires, il s'avère nécessaire de conclure de nouveaux avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour les lots suivants :

- **Lot n°01 : Démolition - Terrassement - VRD - Espaces verts – Avenant n°2 :**
Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en la modification du principe de gestion des eaux pluviales du parc public, en la modification du tracé du réseau d'eaux usées et en des modifications de certains revêtements extérieurs. Le montant de l'avenant est de + 55 959,83 € HT portant le total du marché pour le lot n°01 à 1 034 930,02 € HT.
- **Lot n°02 : Fondations spéciales - Gros œuvre – Avenant n°3 :**
Les travaux objets de l'avenant consistent en divers petits travaux de maçonnerie sur la crèche (réalisation de chanfrein sur arrêtes) et sur le hangar technique (finition lissée sur la dalle de la chaufferie). Le montant de l'avenant est de + 2 350,00 € HT portant le total du marché pour le lot n°02 à 734 794,24 € HT.
- **Lot n°03 : Structure bois – Bardage bois – Couverture – Avenant n°2 :**
Les travaux objets de l'avenant consistent en la fourniture et la pose de bavettes d'appuis en aluminium et en la création d'un accès à la toiture terrasse végétalisée de l'école maternelle. Le montant de l'avenant est de + 14 385,00 € HT portant le total du marché pour le lot n°03 à 1 298 380,30 € HT.
- **Lot n°05 : Menuiseries extérieures bois – Avenant n°2 :**
Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en la suppression des bavettes métalliques en pied des menuiseries. Le montant de l'avenant est de – 3 520,00 € HT portant le total du marché pour le lot n°05 à 212 693,00 € HT.
- **Lot n°07 : Menuiseries intérieures – Avenant n°3 :**
Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en des modifications sur le mobilier bois de l'école maternelle et de la crèche et en une moins-value sur la cloison mobile de la crèche. Le montant de l'avenant est de + 3 648,46 € HT portant le total du marché pour le lot n°07 à 391 213,93 € HT.
- **Lot n°10 : Sols souples – Avenant n°2 :**
Les travaux objets de l'avenant consistent en des modifications concernant les revêtements de sols de l'école maternelle et de la crèche. Le montant de l'avenant est de + 4 521,76 € HT portant le total du marché pour le lot n°10 à 66 752,08 € HT.
- **Lot n°11 : CVC - Plomberie – Avenant n°2 :**
Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en des modifications concernant les équipements de chauffage prévus au marché et notamment ceux concernant la sous-station de chauffage du bâtiment de l'école maternelle et de la crèche. Le montant de l'avenant est de – 6 223,00 € HT portant le total du marché pour le lot n°11 à 599 309,00 € HT.
- **Lot n°12 : Electricité – Photovoltaïque – Avenant n°3 :**
Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en la suppression des prestations associées au contrôle d'accès, à la vidéophonie et au plan particulier de mise en sûreté. Le montant de l'avenant est de – 25 004,02 € HT portant le total du marché pour le lot n°12 à 499 065,25 € HT.

L'ensemble de ces nouveaux avenants représente un montant global de + 46 118,03 € HT. En tenant compte des précédents avenants mis en place, qui représentaient un montant total de 116 896,45 € HT, l'évolution du montant global des marchés est de + 2,86 % par rapport aux marchés initiaux.

Ceci exposé, M. le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, tels que présentés ci-avant.

Le Conseil Municipal, après délibéré et à l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise GREEN STYLE un avenant n°2 pour lot n°01 « Démolition - Terrassement - VRD - Espaces verts » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de + 55 959,83 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 1 034 930,02 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise FARJOT Constructions un avenant n°3 pour lot n°02 « Fondations spéciales – Gros œuvre » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de + 2 350,00 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 734 794,24 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise Charpente MARTIGNIAT un avenant n°2 pour lot n°03 « Structure bois - Bardage bois – Couverture » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de + 14 385,00 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 1 298 380,30 € HT ;

- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise GENEVRIER un avenant n°2 pour lot n°05 « Menuiseries extérieures bois » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de – 3 520,00 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 212 693,00 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise LOFOTEN un avenant n°3 pour lot n°07 « Menuiseries intérieures » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de + 3 648,46 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 391 213,93 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise Comptoir des Revêtements un avenant n°2 pour lot n°10 « Sols souples » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de + 4 521,76 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 66 752,08 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise SARL MARTIN Frédéric un avenant n°2 pour lot n°11 « CVC - Plomberie » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de – 6 223,00 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 599 309,00 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise GED Rhône-Alpes un avenant n°3 pour lot n°12 « Electricité – Photovoltaïque » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de – 25 004,02 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 499 065,25 € HT ;
- **Indique** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 du budget principal de la Commune.

Fait et délibéré à la Salle du Conseil de la Mairie d'Orliénas, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Olivier BIAGGI



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le



ID : 069-216901488-20250709-D_024_2025-DE